

GLASTINT : CET ÉTÉ, PROFITEZ DE VITRES TEINTÉES 100% CONFORMES À LA RÉGLEMENTATION !

Le réseau leader des vitres teintées propose de nouveaux films de protection solaire (contre la chaleur) et / ou contre les bris de glace conformes à la réglementation sur le surteintage des vitres avant. Les automobilistes pourront donc toujours bénéficier des avantages des vitres teintées durant les chaleurs estivales !

Tous les ans avec l'arrivée des fortes chaleurs, les centres Glastint subissent un surcroît d'activité automobile, mais qu'en sera-t-il cette année ?

Glastint ne craint pas la chaleur, bien au contraire... Les centres Glastint l'attendent chaque année car ils savent qu'ils ont une offre produit quasi exclusive pour répondre aux demandes et attentes de leur clientèle.

DE NOUVEAUX FILMS EFFICACES ET 100% CONFORMES*

Toujours en avance sur les évolutions de son secteur d'activité, GLASTINT a su anticiper la mise en application du décret 2016-448 réglementant la TLV (Transmission de Lumière Visible) des vitres avant des véhicules. Le leader des vitres teintées a enrichi ses gammes dédiées à la protection contre la chaleur et / ou contre les bris de glace avec de nouveaux films compatibles avec la réglementation. Une fois posés sur les vitres avant des véhicules, ces films permettent en effet d'obtenir une TLV égale ou supérieur à 70%, comme l'exige le décret 2016-448.

Comparatifs des propriétés des vitres d'origine et des vitres teintées 100% légales :

100% CONFORMES
au décret n°2016-448*

NOUVELLES VITRES AVANT SURTEINTÉES

	VITRAGE D'ORIGINE	VS	VITRAGE SURTEINTÉ 2017	
Rejet d'énergie solaire / chaleur	INFERIEUR A 15%		JUSQU'À 44%	Rejet d'énergie solaire / chaleur
Réduction de l'éblouissement	EN MOYENNE 11%		JUSQU'À 22%	Réduction de l'éblouissement
Rejet des UV nocifs (A et B)	JUSQU'À 38%		JUSQU'À 99,9%	Rejet des UV nocifs (A et B)
Economies d'énergie	NON		OUI	Economies d'énergie

*Teinte maximum à compter du 01/01/17

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aujourd'hui les films pour vitrages ou nouvelles vitres teintées ne sont plus synonymes de vitres noires mais avant tout de filtres solaires d'une efficacité incomparable dans le secteur automobile.

Plus besoin de choisir entre une amende et les avantages des vitres teintées, Glastint a la solution adaptée à chaque véhicule et à chaque vitrage.

* Conformes au décret 2016-448 paru le 13/04/2016 réglementant à 70% la TLV (Transmission de Lumière Visible) des vitres avant des véhicules.

Aujourd'hui, GLASTINT, c'est :

- 65 centres en France et plus de 210 techniciens
- Deux activités : Pose de films pour l'auto et le bâtiment, et réparation et remplacement de vitrages
- Respect d'une Charte de qualité liée à la pose des films, à la réparation de vitrage et aux services
- Pour les films Automobile et Bâtiment :
- Pour le Bâtiment, une garantie jusqu'à 15 ans, un bureau d'étude technique national, un calculateur d'économie d'énergie
- Pour l'Automobile, une garantie jusqu'à 10 ans intercentre, la conformité au Code de la route
- Une Assurance 36 mois pour le remplacement du traitement de vitrages à l'identique en cas de bris de glace incluse dans les tarifs auto (selon les gammes)
- Plus de 1000 références de films dont de nombreuses exclusivités
- Des accords cadre dans le monde de l'automobile et du bâtiment (BNP Paribas Real Estate, Dalkia, Sanofi Aventis, Roche...)